

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 108 (2010)
Heft: 3

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Acide folique

Besoin accru durant la grossesse

Toutes les femmes en âge de procréer et sans contraception fiable devraient commencer quatre semaines avant la conception déjà à prendre, en plus d'une alimentation saine

«Parmi les femmes qui souhaitent un enfant, 6 sur 10 commencent trop tard à prendre de l'acide folique.»



Marla Walliser
Marraine de la «Fondation Offensive Acide Folique Suisse»

riche en acide folique, au moins 400 microgrammes d'acide folique par jour sous forme de comprimés – et continuer pendant les trois

mois suivant le début de la grossesse.

La «Fondation Offensive Acide Folique Suisse» s'emploie à combler la carence d'acide folique. Si l'ensemble de la population bénéficiait d'un apport suffisant en acide folique, la malformation congénitale «spina-bifida» et bien d'autres maladies à l'âge

adulte seraient moins fréquentes. La FSSF est un des partenaires officiels de cette association.

Source: www.folsaeure.ch

Nouveau programme

Formation continue en santé sexuelle et reproductive

Un nouveau programme s'ouvre en 2010 sous la conduite des trois Hautes Ecoles (UNIL, UNIGE et HES-SO/HETS). Il comprend deux offres distinctes:

- Soit un Certificat Guidance et éducation en matière de sexualité, vie affective et procréation (GESVAP) de septembre 2010 à juin 2011 – 249 heures d'enseignement, dont un séminaire résidentiel de 3 jours, et environ 500 heures de travail personnel;
- Soit un Diplôme de formation continue (DAS) en santé

sexuelle et reproductive de septembre 2010 à juin 2012 – la première année exactement comme l'offre précédente et la deuxième année: en 264 heures de cours et analyse de pratique, environ 250 heures de travail personnel ainsi que 32 jours de stages pratiques en éducation sexuelle ou dans des centres de planning familial, selon l'option choisie.

Inscriptions en cours jusqu'au mois de mai 2010.

Voir aussi:
www.unil.ch/formcont

Strasbourg, 29 septembre – 3 octobre 2010

«Birth Is a Human Rights Issue»

Dans le cadre des traditionnelles «Midwifery Today Conferences», toute une série d'exposés en anglais (mais aussi certains en français) sont programmés tout au long de ces quatre journées à Strasbourg. On aura ainsi le

plaisir d'entendre des intervenants de renommée internationale comme Ina May Gaskin, Verena Schmid, Tine Greve, Michel Odent, etc.

Pour en savoir davantage:
<http://www.midwiferytoday.com/conferences/Strasbourg2010/>

Fribourg, 21 et 22 avril 2010

Premier Congrès national des professions de santé

La Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) organise les 21 et 22 avril 2010 à Fribourg (Plateau de Pérolles), le premier Congrès national des professions de la Santé en collaboration avec la Haute Ecole de Santé Fribourg (HEdS-FR), sous l'égide de la Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses.

Le positionnement des formations de la Santé (Soins infirmiers, Ergothérapie, Nutrition et diététique, Physiothérapie, Technique en radiologie médicale, Psychomotricité et Sage-femme) au niveau des Hautes écoles suisses est un enjeu majeur qui les conduit à développer leurs compétences sur les plans de la recherche scientifique, de la pratique professionnelle et de la pédagogie. En l'absence d'un lieu d'échanges interdisciplinaires (théorie, recherche et développement, formation pratique et politique de santé), il devenait nécessaire d'organiser un forum réunissant toutes les actrices et les acteurs de ce domaine.

Ce premier Congrès national sur les professions de la Santé intitulé «**Ouverture**» sera donc

l'occasion d'échanges interdisciplinaires pour l'ensemble de ces professions confrontées, dans leur pratique quotidienne, aux défis de l'évolution des problématiques sanitaires et des technologies. Un tel congrès se déroulera désormais tous les deux ans. La prochaine édition aura lieu à Winterthur en 2012.

Ouverture s'adresse aux professeur(e)s, corps enseignant, chercheurs, chercheuses, collaborateurs et collaboratrices des Hautes écoles, aux personnes diplômées des professions HES dans le domaine de la Santé, aux étudiantes et étudiants des Hautes écoles ainsi qu'aux professionnel(le)s du domaine.

Informations complémentaires:
www.schp.ch

Statistique 2009

Notre site est bien fréquenté

Après celles de 2003 et de 2006, la statistique 2009 renseigne sur la fréquentation des pages de notre site Internet. Pour cette 3^{ème} statistique, le nombre de visiteuses et visiteurs (par sessions de 30 minutes) a été analysé. La moyenne annuelle de fréquentation du site a été 1,7 fois plus élevée que lors de l'évaluation en 2006. A partir de l'été 2009, on a constaté une nette augmentation de la fréquentation. Le site est visité quotidiennement par env. 1560 visiteuses et visiteurs (2006: 905). L'utilisation du secteur français (39%, 2006: 33%) s'est intensifiée par rapport au secteur allemand (61%, 2006: 67%). L'entrée Parents est lé-

gèrement plus utilisée que l'entrée Sages-femmes (Parents: 52%, Sages-femmes: 48%) et 75% des visites par l'entrée des Parents se fait par des personnes en quête d'une sage-femme. Pour l'entrée Sages-femmes, ce sont les rubriques Formation continue et Littérature qui sont les plus demandées, mais la rubrique Actualités est également davantage visitée qu'en 2006. Le secteur réservé aux membres et protégé par un mot de passe a connu un taux de fréquentation remarquable, bien qu'il n'ait été ouvert qu'à partir de juin 2009.

Doris Güttinger
secrétaire générale

Hôpitaux et cliniques

Nouvelles dispositions concernant la durée du travail

De nouvelles dispositions concernent le nombre de journées de travail consécutives, le travail de nuit et le service de piquet dans l'Ordonnance 2 relative à la loi sur le travail (OLT 2). L'ordonnance révisée est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

Le nouvel Al. 2 de l'Art. 7 de l'OLT2 assure la continuité des soins aux patients par une extension de la semaine de travail à sept jours. Une telle organisation du temps de travail doit remplir plusieurs conditions pour protéger les employé(e)s concerné(e)s. En ce qui concerne le travail de nuit, il s'agit de légaliser ce qui est déjà appliqué depuis plusieurs années et ce qui a été inscrit dans une autorisation spéciale du Secrétariat à l'économie (SECO). La nouvelle disposition concernant le service de piquet règle, pour tous les hôpitaux et cliniques, la question du délai entre la convocation de l'employé(e) et son arrivée sur le lieu de travail: ce délai doit s'élever au moins à trente minutes. S'il est plus court, l'employeur doit accorder à l'employé concerné une compensation sous forme de congé. Cette compensation prend en

compte le temps que l'employé met à la disposition de l'employeur sans qu'il doive effectivement travailler sous la forme d'un crédit de temps de 10% du temps du service de piquet inactif.

Les hôpitaux et les cliniques sont de plus en plus souvent exclus des administrations cantonales, si bien que leur personnel est protégé par les dispositions de la loi sur le travail concernant la durée du travail et les congés de compensation. Face à cette nouvelle situation, de nombreux hôpitaux ont évité les difficultés en appliquant la loi, ce qui a amené à une analyse approfondie de la situation. L'objectif était d'aplanir les difficultés en appliquant les dispositions légales, afin de trouver des solutions adaptées à ce secteur particulier.

Source:
Politfokus Gesundheitspolitik (seulement en allemand), Nr. 1 Januar 2010.

Mars 2010

Dernière ligne droite: «Ensemble, nous y arriverons!»

En six mois seulement, nous avons récolté plus de 85 000 signatures pour l'initiative populaire fédérale «Protection contre le tabagisme passif», grâce notamment à votre précieux soutien – merci beaucoup! Nous voulons continuer sur cette lancée et déposer l'initiative le plus vite possible en 2010. Notre objectif est de récolter 120 000 signatures d'ici au 31 mars 2010. Pour cela, nous avons besoin de votre soutien. Ce n'est que si chacun y met encore une fois du sien que nous pourrons y

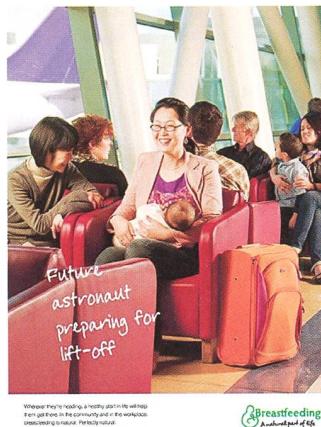
arriver. Le mois de mars 2010 va donc devenir un «mars national de récolte». Naturellement, des récoltes seront également très bienvenues, et même nécessaires, pendant les mois à venir. Planifiez déjà une action de récolte avec votre association, ou avec des ami(es) et connaissances! Nous vous soutiendrons volontiers. Merci!

Le Comité d'initiative «Protection contre le tabagisme passif».

Voir aussi:
www.rauchfrei-ja.ch/fr

Nouvelle-Zélande

Campagne pour l'allaitement



Le même ministère ne s'arrête pas là: jusqu'au 12 février, il organisait en outre un Concours national de photos d'allaitement, encourageant ainsi les mamans à être prises en photo en public, devant des monuments ou sites touristiques du pays. Il était possible de visionner toutes les photos et de voter pour celle qui plairait le plus.



Voir:
<http://breastfeedingnzphotos.org.nz>

La FSSF en chiffres

Combien sommes-nous?

Au 31 décembre 2009, la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) comptait 2507 membres:

- 1934 de langue allemande, 528 de langue française et 45 de langue italienne
- 2222 actives, 63 passives, 141 étudiant(e)s (51 BE, 44 ZH, 19 GE, 4 LA, 13

Coire, 10 SG), 81 honorées (plus de 74 ans)

A cela s'ajoutent les 322 abonnements simples (sans être membres sociétaires), dont 44 nouveaux (contre 43 résiliations)

Source: Communication à la Conférence des Présidentes, Olten, 15.12.09.

Initiative «OUI à la médecine de famille»

Un véritable exploit

76 jours seulement après avoir lancé la récolte des signatures (le 1.10.09), les médecins de famille ont déjà réuni plus de 100 000 paraphes en faveur de l'initiative populaire fédérale «OUI à la médecine de famille» et cela en un temps record. Le comité d'initiative

estime que ce résultat est un plébiscite fort et qu'il souligne l'enracinement solide de la médecine de famille dans la population et le soutien que celle-ci est prête à lui accorder.

Source: Communiqué de presse OAMF du 18 décembre 2009.